

KERR TotalCare

Fiche de Données de Sécurité

conformément au Règlement (CE) numéro 1907/2006 (REACH)

Date de révision : 11 mai 2009

PARTIE 1

Identification du produit et de la société

1.1 Nom du produit

CaviCide

1.2 Utilisation du produit/application :

Désinfectant et nettoyant pour dispositifs médicaux.

1.3 Société (nom, adresse et numéro de téléphone pour toute information)

SpofaDental a.s.

Markova 238

CZ-506 46 Jicin - République Tchèque

+420-493-583-204

1.4 Numéro de téléphone pour les urgences (conformément à la directive 99/45/CE, article 17)

+39.081.8508.325 (08h00 - 17h00, heure d'Europe, GMT+1)

Adresse e-mail : safety@kerrhawe.com

PARTIE 2

Identification des dangers

2.1 Classification des dangers (conformément aux directives 67/548/CEE et 99/45/CE)

Irritant pour les yeux.

2.2 Autres dangers

Le produit contient de l'alcool isopropylique. Il peut être nocif en cas d'ingestion et peut être inflammable en présence de sources d'inflammation et de chaleur excessive.

PARTIE 3

Composition/Informations sur les composants

(conformément aux directives 67/548/CEE, 99/45/CE et 2001/58/CE)

3.1 Ingrédients dangereux

INGREDIENTS DANGEREUX	%	SYMBOL ES DE DANGER	PHRASES DE RISQUE	N° CAS	N° EINECS
Alcool isopropylique	15-18	F ; Xi	11-36-67	67-63-0	200-661-7
Hydroxyde de sodium	0,1	C	35	1310-73-2	215-185-5
2-butoxyéthanol	1-5	Xn ; Xi	20/21/22-36/38	111-76-2	203-905-0

3.2 Autres ingrédients qui ne sont pas dangereux

Le produit contient des traces de salicylate de méthyle (cf. aussi les parties 11 et 16), de l'eau et d'autres ingrédients inertes.

PARTIE 4**Mesures de premiers secours**

- 4.1 Traitement en cas de contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- 4.2 Traitement en cas de contact avec la peau : Laver avec du savon et de l'eau.
- 4.3 Traitement en cas d'inhalation (respiré) : Déplacer la personne à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- 4.4 Traitement en cas d'ingestion (avalé) : Ne pas faire vomir. Faire boire de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin.

PARTIE 5**Mesures de lutte contre l'incendie**

- 5.1 Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, produits chimiques en poudre et mousse.
- 5.2 Moyens d'extinction interdits : Non déterminés.
- 5.3 Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune.
- 5.4 Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : Aucun.
- 5.5 Equipement de protection spécial : Blouse hermétique.

PARTIE 6**Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1 Précautions individuelles : Suivre les recommandations indiquées dans les autres parties.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter de verser la substance dans les égouts.
- 6.3 Méthodes de régénération : Les déchets résultant de l'utilisation de ce produit sont à éliminer conformément aux réglementations locales.

PARTIE 7**Manipulation et stockage** (conformément à l'article 5 de la directive 98/24/CE)

- 7.1 Précautions d'emploi : Eviter toute exposition à des sources de chaleur excessive.
- 7.2 Précautions en cas d'incendie et d'explosion : Eteindre toutes les sources d'inflammation.
- 7.3 Conditions de stockage : Conserver à température ambiante.
- 7.4 Récipient(s) suggéré(s) : Les récipients hermétiques d'origine fournis par le fabricant.
- 7.5 Indication pour une conservation combinée : Eviter tout contact avec les acides.
- 7.6 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts et eaux.
- 7.7 Autres précautions : Conserver hors de portée des enfants. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les yeux et toute contamination des aliments. Utiliser conformément aux indications.

PARTIE 8 Contrôle de l'exposition/Protection individuelle	
8.1 Valeurs limites d'exposition :	<u>PEL/VLE</u> : 400 ppm (alcool isopropylique)
8.2 <u>Contrôle de l'exposition</u>	
8.2.1 <u>Mesures de précaution</u> : (conformément à la directive 89/686/CEE et l'article 4 de la directive 98/24/CE)	
Ventilation :	<u>Ventilation du local par aspiration</u> : Ventilation adéquate pour maintenir les valeurs limites d'exposition recommandées. <u>Ventilation spéciale</u> : Aucune. <u>Ventilation (générale) mécanique</u> : Devrait suffire. <u>Autre ventilation</u> : Sans objet.
Protection des voies respiratoires :	Pas nécessaire. Utiliser le produit dans un endroit bien ventilé.
Protection des mains :	Aucune nécessaire si le produit est utilisé conformément aux indications.
Protection des yeux :	Aucune nécessaire si le produit est utilisé conformément aux indications.
Protection de la peau :	Manipuler en respectant une bonne hygiène personnelle et les mesures de sécurité.
Autres équipements de protection :	Il est préférable d'utiliser une blouse de laboratoire.
<i>Les mesures énumérées dans ce paragraphe sont à considérer comme des indications et NON comme des prescriptions (89/656/CEE).</i>	
8.2.2 <u>Contrôle de l'exposition dans l'environnement</u> Sans objet.	

PARTIE 9 Propriétés physiques et chimiques	
9.1 <u>Informations générales</u>	
<u>Aspect</u> : Liquide clair à ambre.	<u>Odeur</u> : Menthe.
9.2 <u>Informations relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement</u>	
<u>pH</u> : 11,00 – 12,49	<u>Densité relative</u> : Non disponible.
<u>Point d'ébullition</u> : 88 °C (191 °F)	<u>Densité</u> : 0,972 g/ml
<u>Point d'éclair</u> : 28,3 °C (83 °F)	<u>Solubilité</u> : 100% dans l'eau.
<u>Inflammabilité</u> : Le produit n'est pas inflammable s'il est stocké conformément aux indications.	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau</u> : Non déterminé.
<u>Limite d'explosivité inférieure</u> : Sans objet.	<u>Viscosité</u> : Similaire à l'eau.
<u>Limite d'explosivité supérieure</u> : Sans objet.	<u>Densité de vapeur (air = 1)</u> : Similaire à l'eau.
<u>Propriétés d'oxydation</u> : Aucune.	<u>Taux d'évaporation (n-butane = 1)</u> : Non disponible.
<u>Pression de vapeur</u> : Similaire à l'eau.	<u>Point de fusion</u> : Sans objet.
9.3 <u>Autres informations (conformément à la directive 94/9/CE)</u> :	
<u>Miscibilité</u> : Miscible avec de l'eau.	<u>Conductibilité</u> : Similaire à l'eau.
<u>Solubilité dans les lipides</u> : Non disponible.	<u>Groupe de gaz</u> : Sans objet.

PARTIE 10**Stabilité et réactivité**

Stabilité : Solution stable.

10.1 Conditions à éviter : Eviter des températures supérieures à 120 °F (49 °C) et toute évaporation d'eau.

10.2 Matières à éviter (incompatibilité) : Eviter tout contact avec les acides.

10.3 Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone.

Autres précautions :

Produits à polymérisation dangereuse : Ne se produiront pas.

Signification pour la sécurité en cas de changement de l'aspect physique : Aucune connue.

Stabilisateurs : Il n'y a pas de stabilisateur dans ce produit.

PARTIE 11**Informations toxicologiques**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) :

Le produit contient du salicylate de méthyle, ayant démontré des cas de tératogénéicité chez certains animaux. Cf. aussi la partie 16.

Effets et dangers du contact avec les yeux : Peut causer des lésions réversibles.

Effets et dangers du contact avec la peau : Le produit n'est pas considéré comme irritant.

Effets et dangers de l'inhalation (respiré) : Peut causer une faible ou légère irritation.

Effets et dangers de l'ingestion (avalé) : Peut être nocif en cas d'ingestion de grandes quantités.

Effets d'une exposition prolongée : Aucun connu.

Effets toxicokinétiques : Aucun connu.

Effets sur le métabolisme : Aucun connu.

Données toxicologiques des ingrédients :

Alcool isopropylique	LD ₅₀ (voie orale rat) :	4570 mg/Kg
	LD ₅₀ (voie cutanée lapin) :	13400 mg/Kg
	LC ₅₀ (inhalation rat/4 heures) :	30 mg/l
2-butoxyéthanol	LD ₅₀ (voie orale rat) :	530 mg/Kg
	LD ₅₀ (voie cutanée lapin) :	400 mg/Kg
	LC ₅₀ (inhalation rat/4 heures) :	2,2 mg/l

PARTIE 12**Informations écologiques**

Aucun effet dangereux écologique de ce produit n'est connu.

12.1 Ecotoxicité : Non disponible.

12.2 Mobilité : Non disponible.

12.3 Persistance et dégradabilité : Non disponible.

12.4 Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.

12.5 Résultat de l'évaluation PBT (Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement) : Non disponible.

12.6 Autres effets nocifs : Non disponibles.

Données sur la toxicité aquatique des ingrédients :

Alcool isopropylique	LC ₅₀ (poissons, 48 heures) :	8970 mg/l
2-butoxyéthanol	LC ₅₀ (poissons, 48 heures) :	1575 mg/l

PARTIE 13**Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer conformément aux réglementations locales.

PARTIE 14**Informations relatives au transport**14.1 Transport maritime (IMDG)

Numéro UN : 1987 Classe : 3 Groupe d'emballage : III Numéro EMS : F-E, S-D

Stockage/catégorisation : Catégorie A ; Quantité limitée : 5 l

Nom d'expédition correct : Alcools, NSA

14.2 Transport aérien (ICAO/IATA)

Numéro UN : 1987 Classe : 3 Groupe d'emballage : III Étiquette : 3 (Liquide inflammable)

Quantité maximale : 60 l (aéronef passager) ; 220 l (seulement aéronef cargo)

Quantité limitée : 10 l Nom d'expédition correct : Alcools, NSA

14.3 Transport par rail/route (RID/ADR)

Numéro UN : 1987 Classe : 3 Groupe d'emballage : III Étiquette : 3 (Liquide inflammable)

Nom d'expédition correct : Alcools, NSA

Quantité limitée : LQ7 (5 l/30 Kg pour les paquets combinés, 5 l/20 Kg pour les paquets simples).

PARTIE 15 (Classification conformément aux directives 67/548/CEE et 99/45/CE)**Informations réglementaires**Phrases de risque

36 Irritant pour les yeux.

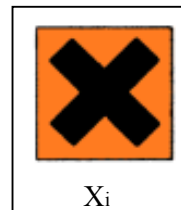
Phrases de sécurité

2 Conserver hors de la portée des enfants.

7 Conserver le récipient bien fermé.

25 Eviter le contact avec les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement avec une grande quantité d'eau et consulter un ophtalmologiste.

**PARTIE 16****Autres informations**16.1 Phrases de risque de tous les composants

11 Facilement inflammable.

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

35 Provoque de graves brûlures.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

16.2 Sources des données principales utilisées pour la compilation de la Fiche de Données de Sécurité :

European Chemicals Bureau (ECB – www.ecb.jrc.it)

European chemical Substances Information System (ESIS - www.ecb.jrc.it/esis)

ACGIH (www.acgih.org)

NIOSH (www.cdc.gov/niosh/)

OSHA (www.osha.gov/)

UE (www.europa.eu/index_it.htm)

IARC (www.iarc.fr/)

NTP (www.ntp.niehs.nih.gov)

Cas de tératogénéicité testés chez les animaux à cause du salicylate de méthyle :

-Dangerous Properties of Industrial Materials, Éd. Sax & Lewis, 7^{ème} Éd.

-Dushyant Gulati et al., Environmental Health Perspectives Supplements volume 105, numéro S1, février 1997.

-George P. Daston et al., Functional Teratogens of the Rat Kidney, Toxicological Sciences, volume 11, numéro 1 - pp. 381-400, 1988.

Directives de la Communauté européenne :

67/548/CEE :	Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses.
99/45/CE :	Directive concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.
2001/58/CE :	Deuxième modification de la directive 91/155/CEE définissant, en application de l'article 14 de la directive 99/45/CE, les modalités du système d'information spécifique relatif aux préparations dangereuses et, en application de l'article 27 de la directive 67/548/CEE, les modalités du système d'information spécifique relatif aux substances dangereuses.
89/656/CEE :	Directive concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour l'utilisation par les travailleurs au travail d'équipements de protection individuelle (troisième directive particulière au sens de l'article 16 (1) de la directive 89/391/CEE).
89/686/CEE :	Rapprochement des législations des États membres relatives aux équipements de protection individuelle.
94/9/CE :	Rapprochement des législations des États membres pour les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles.
98/24/CE :	Protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Histoire de modification du document : Première version en conformité avec le Règlement (CE) numéro 1907/2006 (REACH)

AVERTISSEMENT : PRODUIT POUR USAGE PROFESSIONNEL

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode/procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.